ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDÉE AU 31 MARS 2014

en milliers d'euros	Note	Mars 2014	Septembre 2013
ACTIF			
Ecarts d'acquisition		-	-
Autres immobilisations incorporelles		-	-
Immobilisations incorporelles		**-**	**-**
Terrains		-	-
Terres à vignes		-	-
Actifs biologiques		-	-
Constructions		-	-
Autres immobilisations corporelles		33	47
Immobilisations corporelles	**Note 4.1**	**33**	**47**
Titres de participation de sociétés non consolidées		57	81
Participations mises en équivalence		-	-
Autres actifs financiers		13	13
Actifs financiers	**Note 4.2**	**70**	**94**
Impôts différés actifs		-	-
TOTAL ACTIF NON COURANT		**103**	**141**
Stocks		-	-
Créances clients	Note 4.3	39	4 776
Autres créances d'exploitation	Note 4.3	4 260	9 607
Actifs d'impôt exigible		85	85
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 4.4	6 609	-
TOTAL ACTIF COURANT		**10 993**	**14 468**
Actifs destinés à la vente		**-**	**1 803**
TOTAL ACTIF		**11 096**	**16 412**
PASSIF			
Capital social	Note 4.5	6 742	6 742
Ecarts de réévaluation		-	-
Résultats non distribués		1 851	7 971
Résultat de l'exercice		(1 021)	(6 120)
TOTAL CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		**7 572**	**8 593**
Intérêts minoritaires en réserves		-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES		**7 572**	**8 593**
Dettes financières à long-terme		-	-
Provisions	Note 4.6	-	63
Impôts différés passifs		-	-
TOTAL PASSIF NON COURANT		**-**	**63**
Dettes financières à court terme	Note 4.7	-	1 059
Provisions	Note 4.6	320	328
Dettes d'exploitation	Note 4.8	3 204	6 369
Passifs d'impôts exigibles		-	-
Autres dettes courantes		-	-
TOTAL PASSIF COURANT		**3 524**	**7 756**
TOTAL PASSIF COURANT ET NON COURANT		**3 524**	**7 819**
Passifs destinés à la vente		**-**	**-**
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		**11 096**	**16 412**

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

en milliers d'euros	Note	Mars 2014	Mars 2013 (Cf. Note 1)	Mars 2013 (Publié)
COMPTE DE RESULTAT				
Chiffre d'affaires	Note 4.13	-		18 365
Achats de vins et matières sèches		-		(12 497)
Variation des stocks de vins et matières sèches		-		(2 583)
Variation des provisions pour dépréciation des stocks		-		128
Marge brute		-		**3 413**
Autres achats et charges externes		(453)	(202)	(1 879)
Valeur ajoutée		**(453)**	**(202)**	**1 534**
Subvention d'exploitation		-		411
Impôts et taxes		(12)		(293)
Charges de personnel	Note 4.11	(517)	(144)	(1 880)
Variation des provisions sur créances et litiges		(2)		152
Dotations aux amortissements		-		(322)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		**(984)**	**(346)**	**(398)**
Autres produits et charges opérationnels	Note 4.9	(35)		6
RESULTAT OPERATIONNNEL		**(1 019)**	**(346)**	**(392)**
Produits financiers		7		36
Charges financières		(9)		(271)
Résultat financier	**Note 4.10**	**(2)**	**-**	**(235)**
RESULTAT AVANT IMPOT		**(1 021)**	**(346)**	**(627)**
Impôt sur les bénéfices	Note 4.12	-	-	213
RESULTAT NET AVANT RESULTAT DES ACTIVITES ABANDONNEES		**(1 021)**	**(346)**	**(414)**
Résultat des activités abandonnées			**(68)**	
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		**(1 021)**	**(414)**	**(414)**
Attribuable à:				
Part du Groupe		(1 021)	(414)	(414)
Part des intérêts minoritaires				
		(1 021)	(414)	(414)
Résultat par action (en euros) :				
de base (résultat net)		(0,45)	(0,18)	(0,18)
dilué (résultat net)		(0,45)	(0,18)	(0,18)

Etat du Résultat global *en milliers d'euros*	Mars 2014	Mars 2013 (Cf. Note 1)	Mars 2013 (Publié)
Résultat net	**(1 021)**	**(414)**	**(414)**
Résultat global	(1 021)	(414)	(414)
Attribuable à:			
Part du Groupe	(1 021)	(414)	(414)
Part des intérêts minoritaires			

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

en milliers d'euros	**Mars 2014**	**Septembre 2013**
Flux de trésorerie liés aux activités professionnelles		
Résultat net - part du groupe avant impôt	(1 021)	(3 448)
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie :		
Dotations aux amortissements et perte de valeur d'actifs immobilisés	-	-
Variation des provisions (yc provision/sociétés non consolidées)	(47)	(666)
Paiements fondés sur des actions	-	-
Résultat des cessions d'actifs immobilisés	12	(12)
Paiement des impôts sur le résultat	-	(80)
Marge brute d'autofinancement	**(1 056)**	**(4 206)**
(Augmentation)/Diminution des stocks et en-cours	-	-
(Augmentation)/Diminution des comptes clients et comptes rattachés	4 737	1 063
Augmentation/(Diminution) des dettes d'exploitation	(3 165)	870
Variation des autres actifs (passifs) d'exploitation	5 348	(6 692)
Variation du besoin en fond de roulement	**6 920**	**(4 759)**
Flux net de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**5 864**	**(8 965)**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Acquisition de titres de sociétés consolidées	-	-
Variation des autres immobilisations financières	-	306
Dettes sur acquisition de titres de sociétés consolidées	-	-
Trésorerie (Dettes) des sociétés acquises	-	-
Cession d'immobilisations	1	-
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	**1**	**306**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation (diminution) des dettes financières	(45)	(1 545)
(Décaissement)/Encaissement sur cession d'actions propres	-	31
Augmentation de capital	-	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	**(45)**	**(1 514)**
Flux net de trésorerie liés aux activités abandonnées	**1 803**	**14 818**
Variation de trésorerie	**7 623**	**4 645**
Trésorerie à l'ouverture de la période	(1 014)	(5 659)
Trésorerie à la clôture de la période	6 609	(1 014)
Variation de la trésorerie	**7 623**	**4 645**

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE

	Attribuable aux actionnaires de la Société			Intérêts minoritaires	Total
en milliers d'euros	Capital	Résultats non distribués	Résultat de l'exercice		
Situation au 30 septembre 2012	**6 742**	**7 353**	**587**	**-**	**14 682**
Affectation du résultat 2012		587	(587)		-
Actions auto-détenues		31			31
Résultat au 30 septembre 2013			(6 120)		(6 120)
Situation au 30 septembre 2013	**6 742**	**7 971**	**(6 120)**	**-**	**8 593**
Affectation du résultat 2013		(6 120)	6 120		-
Actions auto-détenues		-			-
Résultat au 31 mars 2014			(1 021)		(1 021)
Situation au 31 mars 2014	**6 742**	**1 851**	**(1 021)**	**-**	**7 572**

DRAFT DU 16

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

INFORMATIONS COMPTABLES

En date du 21 mai 2014, le Conseil d'Administration de la société a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2014. Cottin Frères est une société anonyme immatriculée en France.

NOTE 1 : FAITS MARQUANTS

Faits marquants du semestre :

1.1. Offre publique de rachat (OPRA) et offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire (OPR-RO)

- **OPRA (décision de conformité du 5 mars 2014 de l'AMF) :**

Le conseil d'administration du 6 janvier 2014 a décidé de mettre en œuvre une offre publique de rachat d'actions Cottin Frères au prix unitaire de 4,07 euros auprès de ses actionnaires portant sur 774 121 actions, soit 34,44 % du capital de Cottin Frères, en vue de leur annulation, en application des dispositions des articles L. 225-204 et L. 225-207 du Code de commerce et de l'article 233-1 5° du Règlement général de l'AMF.

Le dépôt de l'Offre a fait suite à la réalisation au 30 septembre 2013 de la cession de la totalité des fonds de commerce et des actifs d'exploitation au profit d'Henri Maire. L'offre a débuté le 6 mars 2014 et a pris fin le 26 mars 2014 inclus.

- **OPR-RO (projet déposé le 30 avril 2014 auprès de l'AMF) :**

Le résultat de l'OPRA publié le 1er avril 2014 est tel que 642 947 actions ont été apportées, soit 28.61% du capital. Ainsi, à la suite de cette OPRA et après annulation des 642 947 actions acquises et des 15 540 actions auto-détenues, par décision du conseil d'administration de Cottin Frères en date du 4 avril 2014, le capital social de Cottin Frères est désormais composé de 1 588 933 actions.

Cet apport a permis au concert constitué des actionnaires majoritaires de dépasser le seuil de 95% des droits de vote mais pas celui de 95% du capital, considéré comme nécessaire pour initier un retrait obligatoire, car le concert n'en réunit que 91.7%. Après avis motivé du conseil d'administration de la Société du 28 avril 2014, l'un des membres du concert a déposé le 30 avril 2014, conformément aux intentions publiées dans la note d'information de l'OPRA, un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire sur le solde des actions Cottin Frères non détenues par le concert (Cf. Note 5.4).

DRAFT DU 16 MAI 2014

Faits marquants des exercices précédents ayant un impact sur la présentation des comptes au 31 mars 2014 :

1.2. Enquête en cours :

Suite à un contrôle mené conjointement par la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI) ayant abouti pour cette dernière à la notification d'un procès verbal de notification d'infraction en date du 22 septembre 2009, la Direction Régionale des Entreprises et de la Concurrence et de la Consommation du Travail et de l'Emploi de Bourgogne (DIRECCTE) a dressé, en date du 27 septembre 2010, un procès-verbal de délit constatant la réalisation d'infractions au Code de la consommation notamment par la société Cottin Frères et sa filiale Laboure Roi.

Le Tribunal de Grande Instance de Dijon avait, par Ordonnance, autorisé dans le cadre de l'enquête la saisie conservatoire, pour un montant de 2.744 K€, de la créance en compte courant que détient la SA Cottin Frères sur sa filiale la SAS ALC (ex-Labouré Roi). Cette saisie conservatoire constituait pour l'essentiel un engagement financier hors bilan au titre de l'exercice précédent. Le montant alors provisionné dans les comptes correspondait à l'estimation de la sortie de ressources par la Direction, s'élevant à 250K€. En application de l'Ordonnance, cette garantie est devenue exigible suite à la vente des actifs du Groupe au cours de l'exercice précédent.
A ce jour, le Parquet n'a toutefois pas précisé par écrit les suites qu'il entend apporter à cette enquête : aucune juridiction n'a été saisie ni aucune somme versée. Le dossier pénal a été transmis aux avocats du Groupe.
A titre conservatoire, le Groupe a constitué un séquestre d'un montant de 2.744 K€.

Néanmoins, la sortie de ressource demeure à ce jour non prévisible et pourrait être plus ou moins élevée que le montant de la créance saisie (Cf. §1.3).

Par ailleurs, la société a maintenu sa provision de 250 K€ au titre des frais juridiques, divers et accessoires liés à la procédure.

1.3. Continuité d'exploitation

Depuis la cession au 30 septembre 2013 des activités opérationnelles du Groupe et l'encaissement du prix, l'activité consiste en la gestion des actifs et passifs restants.
Au 31 mars 2014, et à la date d'arrêté des comptes, la société dispose des liquidités suffisantes pour faire face à l'ensemble de ses passifs, y compris dans l'hypothèse où la Groupe serait contraint de payer les 2.744 K€ visés en Note 1 (§1.2).

1.4. Cession des actifs opérationnels au cours de l'exercice précédent

Les actifs opérationnels du Groupe, cédés le 30 septembre 2013, ont fait l'objet d'une présentation dans les comptes clos au 30 septembre 2013 conforme à la norme IFRS 5 (Cf. Note 2.3.2). Au niveau de l'Etat du résultat global et pour une meilleure comparaison avec les comptes de l'exercice précédent sur la même période, le résultat des activités abandonnées a été présenté. Le résultat net avant résultat des activités abandonnées correspond essentiellement aux frais inhérents à l'activité de holding cotée.

DRAFT DU 16 MAI 2014

NOTE 2 : PRINCIPES COMPTABLES

2.1. GÉNÉRALITÉS

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe publiés au titre du premier semestre de l'exercice 2014 sont établis conformément aux « International Financial Reporting Standards » (IFRS) adoptées au niveau européen.

L'information financière au 31 mars 2014 est donc établie sur la base des normes et interprétations IFRS en vigueur au sein de l'Union Européenne au 31 mars 2014. Les nouvelles normes et interprétations entrées en vigueur au cours de l'exercice n'ont pas d'impact sur les comptes.

2.1.1. Bases de préparation des états financiers

L'information financière au 31 mars 2014 est établie sur la base des normes et interprétations IFRS en vigueur au 1er janvier 2009 et en conformité avec l'IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er octobre 2013.

Pour le reste, les méthodes comptables adoptées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent.

2.1.2. Estimations réalisées

Dans le cadre de la préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS, la direction est amenée à faire des estimations et des hypothèses qui affectent la pleine application des normes comptables ainsi que l'évaluation qui est faite des actifs, passifs, produits et charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience ainsi que sur un ensemble de critères jugés vraisemblables par la direction, sans nécessairement que les tiers soient en mesure d'en juger. Il est possible que les résultats effectifs soient différents de ces estimations. Les estimations et hypothèses sont revues continuellement. Elles concernent principalement :

- les durées d'amortissement des actifs immobilisés ;
- les engagements de retraite.

Les impacts de ces révisions sont enregistrés sur la période comptable au cours de laquelle elles ont eu lieu ou sur les périodes comptables subséquentes le cas échéant. Lorsque ces estimations et hypothèses portent sur des montants significatifs ou lorsque la probabilité de révision est élevée, une information est donnée en annexe.

DRAFT DU 16 MAI 2014

2.2. PRINCIPES COMPTABLES

2.2.1. Périmètre et méthodes de consolidation

La consolidation porte sur les sociétés suivantes selon la méthode d'intégration globale dès lors que la société COTTIN Frères contrôle directement ou indirectement ces sociétés et a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir les bénéfices de ces activités :

Raison sociale	Nationalité	Siège social	Pourcentage de détention	N° SIREN
SAS ALC SAS LAC	Française Française	Dijon Dijon	100 % 100%	035 680 123 408 068 054

La société Laboure Roi USA détenue à 100%, n'est pas consolidée compte tenu de son caractère non significatif (Cf. note 4.2).

La filiale Vignobles et Vineyards, dont les titres étaient détenus à hauteur de 100% par la société mère Cottin Frères SA, a été dissoute par anticipation avec transmission universelle de son patrimoine à cette dernière au cours du semestre. Cette transmission n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe au 31 mars 2014.

Variation de périmètre au cours de l'exercice :

Aucune variation de périmètre n'est à signaler au cours du 1er semestre.

2.2.2. Elimination des opérations internes au groupe

Les transactions entre les sociétés consolidées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

2.2.3. Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés sont consolidées sur la base de comptes arrêtés au 31 mars 2014.

2.2.4. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Aucune filiale étrangère n'est comprise dans le périmètre de consolidation.

2.3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES AUX DIFFÉRENTS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

2.3.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Le cas échéant, le coût total d'un actif est décomposé entre éléments de durées d'utilité différentes, chaque composant étant comptabilisé séparément et amorti sur une durée distincte. Les frais d'entretien et de

DRAFT DU 16 MAI 2014

réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf s'il est probable que les avantages économiques futurs associés seront augmentés.

Les durées et modes d'amortissement des immobilisations corporelles sont fonction de la façon dont les avantages économiques futurs seront consommés. Par conséquent, les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, le cas échéant diminué de la valeur résiduelle estimée, et les durées d'amortissement des immobilisations corporelles les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

	Durée
Constructions	20 à 40 ans
Installations et agencements	8 ans
Matériels et équipements industriels	5 à 15 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 à 10 ans

Au 31 mars 2014, compte tenu de la cession de la totalité des actifs opérationnels au cours de l'exercice précédent, le poste n'est plus constitué que d'actifs liés aux activités maintenues.

2.3.2. Actifs et passifs destinés à être cédés et résultat des activités abandonnées

En application de la norme IFRS 5, les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus, et dont la vente est hautement probable, sont classés en actifs et passifs destinés à être cédés. Quand plusieurs actifs sont destinés à être cédés lors d'une transaction unique, on considère le groupe d'actifs dans son ensemble ainsi que les passifs qui s'y rattachent.

Ces actifs ou groupe d'actifs sont présentés séparément des autres actifs ou groupes d'actifs, sur la ligne « Actifs destinés à la vente » du bilan. Ces actifs ou groupes d'actifs sont mesurés au plus bas de la valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des coûts relatifs à la cession. Les passifs d'un groupe d'actifs détenu en vue de la vente sont présentés sur la ligne « Passifs destinés à la vente » du bilan.

Les éléments du résultat relatifs aux activités abandonnées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées.

2.3.3. Créances

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Les créances sont, s'il existe un indice de perte de valeur, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions sont constituées progressivement dès lors que l'ancienneté des créances est le principal indicateur de risque.
Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euros sur la base du cours de change à la clôture.
Les créances dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées parmi les immobilisations financières.

DRAFT DU 16 MAI 2014

Les créances envers des organismes publics, résultant notamment de subventions à recevoir au titre d'actions commerciales menées à l'export, sont valorisées suite à un examen minutieux de chaque dossier et du contrôle des conditions de forme et de fond d'attribution des subventions.

2.3.4. Impôts sur les bénéfices et provisions pour impôts différés

Les impôts différés reflètent les différences dans le temps, entre la comptabilisation des charges et produits dans le résultat comptable et leur prise en compte dans le résultat fiscal, ainsi que la fiscalité latente afférente aux réévaluations effectuées lors des acquisitions. Ils sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs.
Ils reflètent également les différences temporaires dégagées par certains retraitements de consolidation, effectués en vue d'harmoniser les règles d'évaluation des comptes des différentes filiales.
Les actifs d'impôts différés sur les reports déficitaires sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'entité déficitaire disposera des bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.
La méthode dite du report variable est appliquée. Ainsi, les impôts différés sont calculés sur la base du dernier taux voté ou quasi adopté à la date de clôture.
Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'un calcul d'actualisation à la valeur actuelle.

Au 31 mars 2014, il n'existe quasiment plus de différences dans le temps entre la comptabilisation de charges et produits dans le résultat comptable et leur prise en compte dans le résultat fiscal.

Par ailleurs, en l'absence de perspectives de profit suffisantes, aucun impôt différé actif n'a été reconnu sur le déficit fiscal du Groupe reportable en avant.

2.3.5. Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes en banque disponibles, la caisse, les dépôts à court terme dont la date d'échéance est généralement inférieure à trois mois ainsi qu'un nantissement de compte de titres financiers (Cf. Note 4.4).
En application de la norme IAS 39, les instruments financiers répondant aux critères de cette dernière sont évalués à leur valeur liquidative à la clôture. L'impact de cette réévaluation figure au résultat financier.
La trésorerie nette du tableau des flux de trésorerie consolidés comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des soldes créditeurs de banques.

2.3.6. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie. Ces provisions sont évaluées par le Groupe au mieux de la connaissance des risques encourus.

DRAFT DU 16 MAI 2014

2.3.7. Provisions pour retraite

Le coût des indemnités de départ est pris en charge au fur et à mesure de l'acquisition des droits pour les salariés. Les droits sont déterminés à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une mesure actuarielle et prospective intégrant des hypothèses de mortalité, de rotation de personnel et d'évolution des salaires. La variation des engagements de retraite entre deux périodes est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé.
Au 31 mars 2014, le Groupe ne disposant d'aucun salarié, le solde de la provision (63K€) a été repris (Cf. Note 4.5).

2.3.8. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.
Le résultat par action après dilution est identique, dans la mesure où aucun instrument dilutif n'a été émis par le groupe à ce jour.

2.3.9. Revenu

Le revenu est comptabilisé lorsqu'il est probable que les risques et avantages inhérents à la propriété soient transférés à l'acheteur (généralement, à la date du transfert de propriété des produits, c'est-à-dire lors de l'expédition).
Le revenu est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.
Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en compte de résultat lorsque les conditions d'attribution mentionnées sur la notification sont remplies (ex : engagement de dépenses pour l'exportation conditionnant le versement de la subvention).

2.3.10. Autres produits et charges opérationnels

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :
- des plus et moins values de cessions d'actifs,
- des pertes de valeur d'actifs (y compris des écarts d'acquisition et des titres de sociétés non consolidées),
- des pertes, profits, variation de provisions concernant des évènements exceptionnels,
- des produits et charges financiers,
- des impôts sur les bénéfices.

2.3.11. Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers comprennent: :
- les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des emprunts, des autres passifs financiers, de la trésorerie et équivalents de trésorerie,- l'impact de l'évaluation des instruments financiers à leur juste valeur à la clôture,
- le résultat de change sur opérations financières,
- les produits de placement de trésorerie.

DRAFT DU 16 MAI 2014

NOTE 3 : SECTEURS OPERATIONNELS

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8.

Depuis la cession des actifs opérationnels du Groupe, l'activité consiste en la gestion des actifs et passifs résiduels.

NOTE 4 : COMPLEMENTS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 31 mars 2014 :

En milliers d'euros	**Valeur en début de période**	**Acquisitions**	**Diminutions ou cessions**	**Valeur à la fin de la période**
Terrains et agencements	-			-
Constructions	-			-
Matériel, outillage et autres immobilisations	134		(101)	33
Valeur brute	**134**		**(101)**	**33**
Constructions	-			-
Matériel, outillage et autres immobilisations	(87)		87	-
Amortissements	**(87)**		**87**	**-**
Valeur nette	**47**		**(14)**	**33**

Le Groupe ne recourt pas au financement par crédit-bail. Aucun retraitement n'est donc effectué à ce titre.

4.2 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

en milliers d'euros	**Mars 2014**	**Septembre 2013**
Valeur brute des titres de sociétés non consolidées *	305	305
Provisions pour dépréciation	(248)	(224)
Valeur nette des titres de sociétés non consolidées	**57**	**81**
Prêts, dépôts et cautionnements	13	13
Montant net	**70**	**94**

DRAFT DU 16 MAI 2014

*Une dépréciation complémentaire de 24K€ a été dotée sur les titres de la filiale Labouré-Roi USA, afin d'ajuster la valeur nette des titres sur la quote part de situation nette détenue. Cette dotation figure parmi les autres charges opérationnelles (Cf. Note 4.8).

4.3 CREANCES D'EXPLOITATION

en milliers d'euros	**Mars 2014**	**Septembre 2013**
Valeur brute	416	5.151
Dépréciation	(377)	(375)
Valeur nette des créances clients	**39**	**4.776**
Valeur brute	4.260	9.607
Dépréciation	-	-
Valeur nette des autres créances d'exploitation	**4.260**	**9.607**

Les autres créances d'exploitation sont essentiellement constituées de :

- 2.7M€ de créance séquestrée pendant le délai d'opposition des créanciers et disponibles à la date d'arrêté des comptes (Cf. Note 1.2)
- 1.3M€ correspondant à des subventions à recevoir au titre notamment des actions commerciales menées à l'export (cf. § 2.3.4)
- 0.2M€ de créance sur l'Etat (IS et diverses taxes).

La ventilation des créances clients par échéance se présente comme suit :

	Créances	**Echues**
Valeur Brute (1)	416	416
Dont provisionné (2)	393	393
Provision correspondante (3)	377	377
Dont non provisionné (1) - (2)	23	23
Valeur Nette : (1) - (3)	39	39

<u>La provision pour dépréciation des créances clients a évolué comme suit :</u>

en milliers d'euros	**Mars 2014**
Ouverture	**375**
Dotation (1)	4
Reprise (2)	2
Clôture	**377**
Variation des provisions (1-2)	2
Rentrées sur créances amorties	- 5
Charge de l'exercice liée aux impayés	7

DRAFT DU 16 MAI 2014

4.4 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Le solde de 6 609K€ se décompose de la façon suivante au 31/03/2014 :

- 3.5M€ de nantissement de titres financiers (Cf. Note 1, §1.1) dans le but de financer les rachats d'actions Cottin Frères faisant suite à l'OPR-RO en cours,
- 2.2M€ de dépôts à cout terme
- 0.9M€ de disponibilités

4.5 CAPITAL EMIS ET RESERVES

Le capital social est composé de 2 247 420 actions d'une valeur nominale de 3 euros.

Le nombre d'actions en circulation au 31 mars 2014 s'élève à 2.231.880 (la différence s'explique par les actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité : 15.540).

Suite à l'OPRA qui a pris fin le 26 mars 2014 et après annulation des 642 947 actions acquises et des 15 540 actions auto-détenues, par décision du conseil d'administration de Cottin Frères en date du 4 avril 2014, le capital social de Cottin Frères est désormais composé de 1 588 933 actions.

4.6 PROVISIONS

4.6.1. Provision pour engagements de retraites

en milliers d'euros	Valeur au début de l'exercice	Dotations	Utilisations et reprises	Valeur à la fin du semestre
Provisions pour engagements de retraites	63	63		-

Les taux utilisés pour le calcul des engagements de retraite sont de 4% pour le taux d'actualisation brut d'inflation et de 2 % pour l'augmentation moyenne des salaires. L'âge de départ à la retraite est de 62 ans. Le taux de charges sociales retenu est de 42%. Le taux de turn-over utilisé s'élève à 2% pour les salariés âgés de 40 ans et moins et 1% au-delà.

Au 31 mars 2014, le Groupe ne disposant d'aucun salarié, le solde de la provision (63K€) a été repris. Cette reprise a impacté les charges de personnel.

4.6.2. Provision pour charges

en milliers d'euros	Valeur au début de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Valeur à la fin du semestre
Litige Douanes et DGCCRF*	250				250
Provision pour charges **	18		(8)		10
Provision pour litiges ***	60				60
TOTAL	**328**	**-**	**(8)**	**-**	**320**

* Cf. Note 1.2.

DRAFT DU 16 MAI 2014

** Provision pour charges liée à la perte résultant d'un contrat de sous-location d'un entrepôt.

*** Solde relatif à un litige lié à l'exploitation.

4.7 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

La ventilation par échéance est la suivante :

En milliers d'euros	**Mars 2014**	**Septembre 2013**
Echéances :		
De un à deux ans	-	-
De deux à trois ans	-	-
De trois à quatre ans		
Au-delà		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à long et moyen terme	**-**	**-**
Concours bancaires courants	-	1.014
Part à moins d'un an des emprunts	-	-
Autres dettes financières à court terme *	-	45
Dettes financières court terme	**-**	**1.059**
Total des emprunts et dettes financières	**-**	**1.059**

* Comptes courants d'actionnaires.

4.8 DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES DETTES

en milliers d'euros	**Mars 2014**	**Septembre 2013**
Dettes fournisseurs	214	2.575
Autres dettes (mandataires)		136
Dettes sociales	14	307
Dettes fiscales	200	383
Autres créditeurs *	2.776	2.968
Valeur des fournisseurs et autres créditeurs	**3.204**	**6.369**

* Dont 2.744K€ correspondant à la saisie conservatoire du Tribunal de Grande Instance (Cf. Note 1.2).

4.9 AUTRES CHARGES ET PRODUITS OPERATIONNELS

en milliers d'euros	**Mars 2014**	**Mars 2013**
Résultat de cession d'actifs *	(11)	4
Dépréciation de titres LR USA **	(24)	(12)
Divers		14
Total	**(35)**	**6**

*correspond à la valeur nette comptable d'immobilisations mises au rebut (ne faisant pas partie de la cession des actifs opérationnels).
**cf. Note 4.2.

DRAFT DU 16 MAI 2014

4.10 RESULTAT FINANCIER

en milliers d'euros	**Mars 2014**	**Mars 2013**
Résultat de change	(10)	(62)
Autres produits financiers*	14	11
Intérêts des emprunts et dettes financières		(12)
Intérêts bancaires / financement	(1)	(126)
Autres charges financières	(5)	(46)
Total	**(2)**	**(235)**

*dont 4K€ d'impact lié à la réévaluation des instruments financiers conformément à la norme IAS 39 (Cf. Note 2.3.5).

4.11 FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

Frais de personnel

en milliers d'euros	**Mars 2014**	**Mars 2013**
Charges salariales	425	1.275
Charges sociales	155	577
Provision pour engagements de retraite	(63)	28
Total frais de personnel des activités poursuivies	**517**	**1.880**

Effectifs

	Mars 2014	**Mars 2013**
Cadres	-	12
Agents de maîtrise	-	10
Employés	-	23
	-	
Ouvriers	**-**	29
Total	**-**	**74**

Au 31 mars 2014, le Groupe n'a plus aucun salarié.

4.12 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

En l'absence de perspectives de profit suffisantes, aucun impôt différé actif n'a été reconnu sur le déficit fiscal du Groupe reportable en avant.

4.13 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

En milliers d'euros	**Mars 2014**	**Mars 2013**
France	-	4.221
Etranger et DOM TOM		5.525
CEE		8.619
Total	**-**	**18.365**

DRAFT DU 16 MAI 2014

NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS :

- ***Risque de crédit :***

Le Groupe ne dispose d'aucune garantie sur les crédits consentis aux clients. Toutefois, il faut signaler qu'il n'y a pas de concentration du risque de crédit en raison du nombre important et de l'implantation internationale des clients. Le Groupe gère prudemment les encours de crédit accordés à chacun des clients. Dès lors il n'a pas été jugé opportun de recourir à une assurance crédit. Le risque maximum correspond à l'encours de créances clients, net des dépréciations comptabilisées (Cf. Note 4.3).

- ***Risque de liquidité :***

L'endettement a été totalement restructuré suite à la vente des actifs opérationnels du Groupe (Cf. Note 1.1). En effet, dans le cadre de cette cession, le Groupe s'est libéré de ses contraintes bancaires, procédant au remboursement de ses lignes de crédit et à la levée des garanties correspondantes.
Au 31 mars 2014, et à la date d'arrêté des comptes, la société dispose des liquidités suffisantes pour faire face à l'ensemble de ses passifs, y compris dans l'hypothèse où la Groupe serait contraint de payer les 2.744 K€ visés en Note 1 (§1.2).

- ***Risque de marché :*** néant depuis la cession des actifs opérationnels du Groupe le 30 septembre 2013.

5.2 SURETES CONSENTIES

Au cours du semestre, le Groupe a nanti pour 3.5M€ de titres financiers (Cf. Note 1, §1.1) dans le but de financer les rachats d'actions Cottin Frères faisant suite à l'OPR-RO en cours (Cf. Note 4.4). Ce nantissement fait l'objet d'une caution bancaire du même montant.

Dans le cadre de l'enquête en cours et à titre conservatoire, le Groupe a constitué un séquestre d'un montant de 2.744 K€ (Cf. Note 1, §1.2).

5.3 AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Néant

5.4 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

<u>OPR-RO (projet déposé le 30 avril 2014 auprès de l'AMF) :</u>

Cette nouvelle Offre présentée par un membre du concert d'actionnaires fait suite à l'offre publique de rachat d'actions initiée par Cottin Frères sur ses propres actions qui s'est déroulée du 6 mars 2014 au 26 mars 2014 (l'« OPRA » (Cf. Note 1.1)) et dont le résultat a été publié par l'AMF dans son avis n° 214C0491 en date du 1er avril 2014. L'OPRA portait sur un maximum de 774 121 actions, soit 34,44 % du capital social de Cottin Frères au prix de 4,07 euros par action. Dans le cadre de cette OPRA, Cottin Frères a acquis 642 947 de ses propres

DRAFT DU 16 MAI 2014

actions. Ainsi, à la suite de cette OPRA et après annulation des actions acquises et des 15 540 actions auto-détenues, par décision du conseil d'administration de Cottin Frères en date du 4 avril 2014, le capital social de Cottin Frères est désormais composé de 1 588 933 actions.

Le concert d'actionnaires formé par Louis Cottin, la Société Civile Louis Cottin, Armand Cottin et la Société Civile Armand Cottin (le « Concert ») détient 1 457 759 actions Cottin Frères, représentant 91,7% du capital et 2 900 838 droits de vote représentant 95,6% des droits de vote de Cottin Frères. L'ouverture de la nouvelle offre présentée par un membre du Concert se fera le 20 mai 2014 pour une durée de 15 jours.

5.5 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les transactions entre la société mère et ses filiales entrant dans le périmètre de consolidation, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.
Les transactions entre la société mère et les filiales exclues du périmètre de consolidation ne sont pas significatives.

DRAFT DU 16 MAI 2014